

LA SCLEROSE EN PLAQUES

UN SCANDALE INTERNATIONAL

Par le Docteur Jean-Pierre Maschi

Sclérose en Plaques : enfin un espoir ! - Février 2010



Le Docteur Jean Pierre MASCHI a traité de la **pollution électromagnétique** et de la **Sclérose en Plaques** au cours d'une interview d'une heure et demi avec Corinne Grumberg, de "LA VOIX IMPERTINENTE".

Téléchargez cette émission :

[Fichier n°1](#)

[Fichier n°2](#)

[Fichier n°3](#)

[Fichier n°4](#)

Après son interview le Docteur Jean-Pierre MASCHI a déclaré :

"Je remercie la journaliste Corinne GRUMBERG et de m'avoir donné la possibilité de rappeler l'action que j'ai menée depuis plus de 40 ans pour dénoncer la théorie virale de la sclérose en plaques et ses défenseurs.

Pour faire comprendre mon indignation envers les spécialistes français de la sclérose en plaques je précise, une fois encore, qu'en 1968 il y avait en France 25.000 sclérosés en plaques.

En 2010 ils sont près de 90.000 et on compte 3 cas nouveaux chaque jour.

Durant cette même période le nombre de sclérosés en plaques, dans le Monde entier, est passé de 1 million à plus de 2 millions et demi.

La progression constante et importante des malades s'est retrouvée essentiellement dans les pays industrialisés où la pollution électromagnétique a augmenté d'une façon considérable depuis plusieurs dizaines d'années.

La sclérose en plaques est toujours très rare dans les pays en voie de développement, ce qui était déjà le cas en 1967 quand j'ai formulé une théorie sur une cause multifactorielle de la sclérose en plaques, mettant en jeu un facteur génétique et un facteur d'environnement, en l'occurrence, la pollution électromagnétique.

Sans tenir compte de constats aussi importants les spécialistes français de la sclérose en plaques, obstinément et sans apporter aucune preuve, persistent à défendre l'idée d'un virus dans cette affection.

En 2010 il est reconnu que toutes les recherches effectuées dans le monde entier et depuis près d'un siècle, ont toujours échoué.

En 1967 j'ai indiqué qu'il n'y a pas de virus dans la sclérose en plaques.

En 2010, j'affirme :

LA SCLEROSE EN PLAQUES N'EST PAS UNE MALADIE VIRALE".



Le Docteur Jean-Pierre Maschi lance un défi au Monde médical !

En 1965 j'ai été **le premier scientifique** à avoir réalisé que, dans les pays industrialisés, la prolifération des appareils, des machines de toutes sortes, produisant ou utilisant le courant électrique, était capable de provoquer des perturbations de l'environnement électrique, par les ondes électromagnétiques qu'ils émettent, et d'occasionner une nouvelle pollution que j'ai alors appelée **POLLUTION**

ELECTROMAGNETIQUE.

Au cours de l'année 1966, pour lutter contre les effets de cette pollution, j'ai mis au point un traitement consistant en conseils d'hygiène générale pour éviter les agressions électriques et en application au niveau de la colonne vertébrale, de minéraux utilisés depuis des siècles dans les stations thermales.

A partir de 1967, j'ai fait suivre ce traitement à des malades atteints de rhumatismes et de Sclérose en Plaques. Très rapidement les résultats dépassèrent mes espérances, notamment dans le traitement de la Sclérose en Plaques.

J'ai ainsi formulé **une théorie générale** sur la pollution électromagnétique mais, également, une théorie sur **une cause multifactorielle** de la Sclérose en Plaques, mettant en jeu un facteur génétique et un facteur d'environnement, en l'occurrence la pollution électromagnétique.

Contre toute attente, à partir de 1968, ce traitement, très simple d'emploi, sans danger et sans contre-indication, ainsi que mon idée de pollution électromagnétique, allaient m'entraîner dans une aventure hors du commun et en particulier, dans **un combat**, durant plus de 30 ans, qui m'a opposé au Conseil de l'Ordre des Médecins et au Ministère de la Santé.

Au cours des années, les péripéties de mes démêlés avec les Autorités Médicales ont été très nombreuses et souvent très médiatisées.

Si ma théorie a été catégoriquement rejetée dès 1968 par les professeurs français spécialistes de la Sclérose en Plaques, défenseurs de **la théorie virale** de la maladie, toutes les recherches visant à mettre en évidence un virus depuis cette époque ont échoué, alors que des milliers de sclérosés en plaques **ont été améliorés par mon traitement**, preuves de l'exactitude de ma théorie sur la maladie.

En faisant le bilan de mon affaire, je suis sorti vainqueur sur le plan **écologique**. La pollution électromagnétique est reconnue depuis plus de 30 ans par la Communauté Scientifique Internationale. Le terme que j'ai créé en 1965 pour désigner cette pollution est, depuis plusieurs années, entré dans le langage courant.

Sur le plan **judiciaire**, radié à vie pour charlatanisme le 17 novembre 1968, cette

sanction a été [amnistiée par le Président Mitterrand](#) en 1990. En février 2002, j'ai été [réhabilité par le Président Chirac](#).

Je suis donc sorti vainqueur du " bras de fer" engagé en 1968 avec le Conseil de l'Ordre des Médecins et le Ministère de la Santé.

J'aurais pu me contenter des importants résultats obtenus, mais mon objectif est, maintenant, de **faire reconnaître ma théorie** sur la cause de la Sclérose en Plaques.

40 ans après avoir eu l'idée de la nouvelle pollution, j'ai écrit "[COMBAT POUR UNE IDEE. La pollution électromagnétique](#)", un livre de 550 pages publié en avril 2005 par la maison d'édition niçoise France Europe Editions.



Dans ce livre, je mets nommément en cause une centaine de personnes : onze ministres de la santé, des Conseillers de l'Ordre des Médecins, des Conseillers d'Etat, plusieurs hommes politiques et tous les grands spécialistes français de la sclérose en plaques.



Au mois de juin 2007 a paru un D.V.D titré "[CHRONIQUES D'UN SCANDALE. Pollution électromagnétique et sclérose en plaques](#)". Dans ce film d'1 heure je fournis des explications sur cette pollution, cette affection et sa thérapeutique. J'y évoque également mes démêlés avec les Autorités Médicales Françaises.

Au mois de novembre 2007 les éditions Dangles ont publié mon dernier livre "[Les 10 plus gros mensonges sur la sclérose en plaques](#)".

Pour Internet, j'ai rédigé **un texte** titré "[Pollution électromagnétique et sclérose en plaques](#)" dans lequel je fais connaître **toute la vérité** sur l'ensemble de mon affaire, qui s'échelonne sur quatre décennies.

Au cours de ces années, le nombre de sclérosés en plaques n'a cessé d'augmenter d'une façon considérable. Mais dans les seuls pays industrialisés où la pollution électromagnétique est de plus en plus importante.

Les plus récentes enquêtes épidémiologiques reconnaissent que la sclérose en plaques est toujours très rare dans les pays en voie de développement. Ce qui était déjà le cas en 1967, quand j'ai formulé une théorie sur la cause de cette maladie. Devant l'obstination des neurologues à défendre l'idée d'un virus dans la sclérose en plaques, j'ai pris la décision de lancer **un défi au monde médical**, en annonçant que **je peux expliquer la cause de cette affection** et expliquer également la formation des plaques de sclérose, caractéristiques de la maladie.

"Une nouvelle voie de recherche dans la sclérose en plaques" - Le Quotidien du Médecin - 21/10/2009



Extrait : "La cause demeure inexpliquée. La maladie serait probablement le résultat d'une susceptibilité génétique combinée à de nombreux facteurs environnementaux."
Théorie que je défends depuis 1967 et qui m'a valu d'être radié à vie de l'Ordre des Médecins en 1968, alors que tout le monde s'attachait, contre toute vraisemblance, à rechercher un virus responsable de la maladie...

[Voir l'article en entier](#)

La lettre du Pr Catherine Lubetzki aux adhérents de l'ARSEP - 15/06/2009



Cliquez sur les images pour lire les pages en grand :



"QUANT AUX CAUSES DE LA SEP

ELLES SONT ENCORE MYSTERIEUSES"

Cette phrase de la lettre du Professeur LUBETZKI est si surprenante qu'elle nécessite quelques commentaires.

En 1967 j'ai formulé une théorie sur une cause multifactorielle de la Sclérose en Plaques mettant en jeu un facteur génétique et un facteur d'environnement, en l'occurrence la pollution électromagnétique.

Cette théorie éliminant toute idée de virus, dès 1968 elle a été rejetée par les professeurs français spécialistes de la maladie et défenseurs de la théorie virale de la Sclérose en Plaques.

A partir de cette époque, et durant une quarantaine d'années, ces professeurs ont, à longueur d'année, affirmé qu'un virus est responsable de la Sclérose en Plaques. Au cours d'innombrables émissions radio et télévisées ils ont, à chaque fois, fait part de leur conviction : un virus est responsable de cette affection.

Plusieurs fois par an, ils adressaient des lettres aux adhérents de l'ARSEP les assurant de la progression des recherches visant à découvrir le virus.

Mais ils devaient, quand-même, reconnaître que toutes les recherches effectuées

depuis près d'un siècle avaient toujours échoué.

Et le 15 juin 2009 le professeur LUBETZKI annonce que les causes de la Sclérose en Plaques sont encore mystérieuses.

Qu'ont dû penser les sclérosés en plaques en prenant connaissance de la lettre de ce professeur ?

Que depuis des années ils ont été trompés par des médecins qui leur ont fait croire qu'un virus était responsable de leur maladie.

La lettre était accompagnée d'un Bon faisant, une fois encore, appel à la générosité du public.

"LE SCANDALE DE LA SCLEROSE EN PLAQUES"

Tel est le titre d'un [récent article de presse](#). Cet article a été publié dans le numéro du 3 au 9 septembre de l'hebdomadaire "LE PETIT NICOIS".

C'est un article tout à fait exceptionnel. Son auteur, Viviane LE RAY, y rappelle, en effet, les constatations faites, dès 1868, par le neurologue français Jean-Martin CHARCOT qui, le premier, a décrit la Sclérose en Plaques.

Ces constatations éliminent, d'emblée, toute idée de virus dans cette affection.

Pourtant, par la suite, sans fournir de preuves de la présence d'un virus et sans tenir compte des constatations du "*père de la neurologie moderne*", des neurologues ont, arbitrairement, décrété que la Sclérose en Plaques est une maladie virale.

Dans le texte "[Stress et Sclérose en Plaques](#)" du 2ème chapitre de mon site, je fournis des précisions sur les conditions révoltantes dans lesquelles cette décision avait été prise.

Ainsi c'est une monstrueuse supercherie qui a été à l'origine du Scandale de la Sclérose en Plaques.

Un fait est étonnant.

Cette tromperie a été immédiatement acceptée par le Monde médical. Elle a ensuite été perpétuée, jusqu'à nos jours, par des générations de spécialistes de la Sclérose en Plaques.

LA SCLEROSE EN PLAQUES

UN SCANDALE INTERNATIONAL

Le scandale de la Sclérose en Plaques a une plus grande ampleur que le scandale du sang contaminé et que le scandale de l'amiante.

Le scandale du sang contaminé concerne quelques milliers de victimes. Toutes françaises.

De même, le scandale de l'amiante concerne quelques dizaines de milliers de victimes. Egalement françaises.

Le scandale de la Sclérose en Plaques ne concerne pas des victimes mais de vrais malades.

Et ces malades sont déjà des millions, répartis dans tous les pays industrialisés.

Leur nombre n'a cessé d'augmenter au cours des quatre dernières décennies.

Une fois encore, il faut rappeler qu'en 1968 il y avait en France 25 000 sclérosés en plaques.

En 2010, ils sont près de 90 000. Avec 3 nouveaux cas chaque jour.

Durant la même période, dans le Monde entier, le nombre des sclérosés en plaques est passé de 1 million à plus de 2 millions et demi.

UN APPEL DU DOCTEUR JEAN-PIERRE MASCHI

Dans mon site, je fournis les preuves irréfutables du scandale de la Sclérose en Plaques.

Il est impératif qu'un tel scandale soit maintenant connu du Grand Public.

Dans cet objectif, je demande à toutes les personnes qui ont visionné mon site de le signaler à des personnes de leur connaissance et, si possible, à des journalistes.

Dans sa lettre du 15 juin 2009, le Professeur Catherine LUBETZKI a fourni un argument très important contre la thèse virale de la Sclérose en Plaques. Sa déclaration constitue, en effet, un aveu d'échec des travaux entrepris, depuis près d'un siècle, pour mettre en évidence un virus dans cette affection.

Sclérose en plaques et vie quotidienne : un stress pourrait déclencher une poussée



"LE QUOTIDIEN DU MEDECIN" - 22 mars 2004

Dans un article intitulé "Sclérose en plaques et vie quotidienne. Un stress pourrait déclencher une poussée" il est précisé :

La notion du stress déclenchant une poussée de SEP ou exacerbant la maladie remonte à Charcot * selon qui la SEP pouvait apparaître dans les suites d'un chagrin, d'une situation humiliante ou de revers sociaux.

[Voir l'article en entier](#)

(*) *C'est le neurologue français Charcot qui en 1868 fut le premier à décrire cette affection.*

Cette constatation de sensibilité de ces malades au stress a été soigneusement occultée par les neurologues modernes car elle éliminait une cause virale.

Qu'est-ce que la Sclérose en Plaques ?



DEFINITION DONNEE PAR L'ARSEP (ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE CONTRE LA SCLEROSE EN PLAQUES) - MAI 2006 :

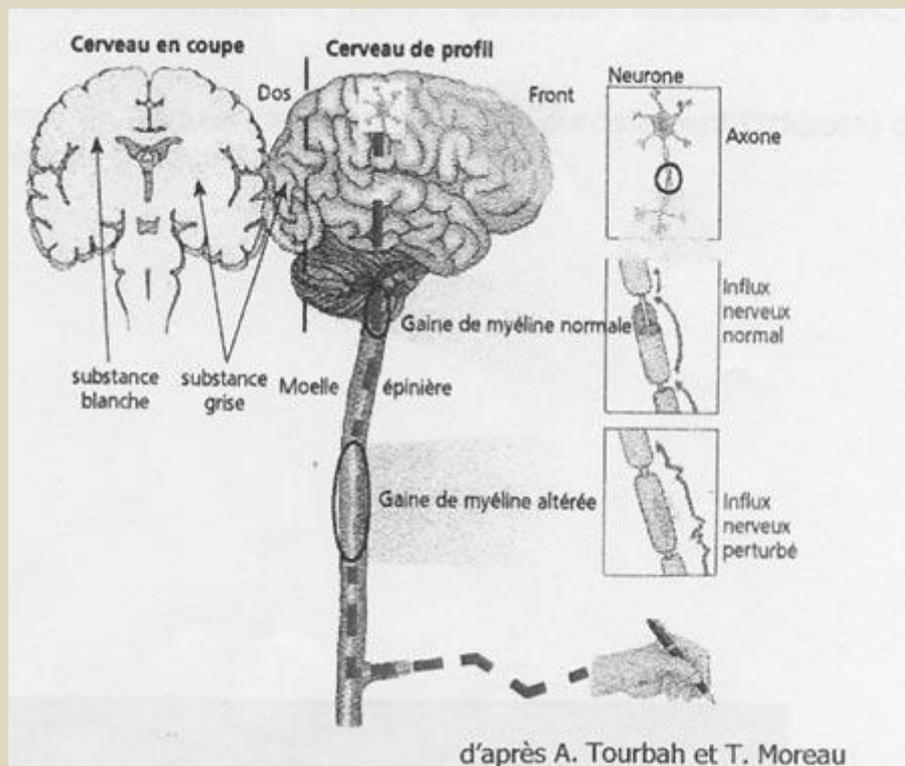
La Sclérose en Plaques représente la cause la plus fréquente de handicap non traumatique chez l'adulte jeune,

et touche :

- **70 000 personnes** en France,
- **450 000** en Europe,
- **2 000 000** dans le monde,
- 2 femmes pour 1 homme.

La SEP est une maladie du **Système Nerveux Central (SNC)**, qui comprend le cerveau et la moelle épinière.

Au niveau microscopique, le SNC est composé de cellules, les **neurones**, qui véhiculent leur influx nerveux (phénomène électrique qui permet la transmission des commandes motrices et



sensorielles entre le cerveau et le reste du corps). Les neurones sont composés d'un corps cellulaire et d'un prolongement, l'**axone**, entouré d'une gaine protectrice blanchâtre, la **myéline**. La myéline a pour but de nourrir, de protéger le neurone et de permettre une conduction rapide de l'influx nerveux.

Les zones du SNC riches en axones myélinisés constituent la **substance blanche**, celles où se trouvent de nombreux corps cellulaires constituent la **substance grise**.

Dans la SEP, la myéline est la cible du processus pathologique. En effet, il existe une **réaction inflammatoire** qui l'attaque, aussi bien au niveau du cerveau que de la moelle épinière. C'est ce que l'on appelle la **démyélinisation**. Elle entraîne les perturbations dans la conduction de l'influx nerveux. Lorsque celui-ci est interrompu, l'information élaborée par le cerveau n'est plus transmise aux différentes parties du corps, ce qui explique les signes de la maladie. Parallèlement à l'attaque de la myéline, une souffrance précoce de l'axone apparaît, ce qui, bien sûr, augmente les difficultés de conduction de l'influx nerveux.

La plupart du temps, l'inflammation disparaît et des mécanismes de réparation permettent la restauration, plus ou moins complète, de la myéline et donc de la conduction nerveuse. C'est la **remyélinisation**. Celle-ci conduit à une régression partielle ou complète des symptômes.

Malheureusement, dans certaines formes évoluées de SEP ou lors d'attaques inflammatoires importantes, les mécanismes de rémyélinisation sont insuffisants et des troubles irréversibles de la conduction nerveuse s'installent avec des signes neurologiques persistants.

Aujourd'hui, la SEP est considérée comme une **maladie auto immune** : le propre système de défense immunitaire de l'individu, normalement impliqué dans la défense de l'organisme contre les agents étrangers (bactéries ou virus) ne reconnaît plus les molécules du « soi » et se met à les attaquer.

Ainsi dans la SEP, le système immunitaire attaque la myéline qui entoure les axones du SNC de l'individu.

On appelle cette maladie Sclérose en Plaques car elle entraîne un durcissement (sclérose) du tissu atteint dans plusieurs régions (plaques) du SNC.

Quelles sont les causes de la SEP ?



DEFINITION DONNEE PAR L'ARSEP - MAI 2006 :

Bien que la maladie soit décrite depuis le XIXe siècle, l'origine de la Sclérose en Plaques reste toujours inconnue.

De nombreuses données scientifiques considèrent que la SEP est une **maladie multifactorielle** dans laquelle intervient à la fois des **facteurs propres à l'individu** (par exemple des facteurs génétiques) et des **facteurs environnementaux** (comme le climat, l'alimentation, le mode de vie...). Des virus se pourraient être également impliqués dans le déclenchement de la maladie en entraînant le dérèglement du système immunitaire qui se trompe de cible en attaquant la myéline plutôt que le virus. Mais à ce jour, aucun virus précis n'a été identifié chez les personnes malades.

En fait, il faut plusieurs de ces paramètres pour que la maladie se déclenche. Parmi eux se trouvent les facteurs génétiques. Toutefois, **la SEP n'est pas une maladie héréditaire**, même si dans 5 % à 10 % des cas, plusieurs membres d'une même famille sont atteints. cependant, il faut une interaction entre différents gènes dans un environnement particulier pour que la maladie survienne.